

À 1 h de Paris  
Navette gratuite



Dans le cadre des Rencontres de la  
**COSMETIC VALLEY**  
FRANCE

\* 8<sup>ème</sup> édition \*

# Congrès Parfums & Cosmétiques

## Enjeux réglementaires

Mardi 16 - Mercredi 17 Novembre 2010  
Chartres, France

### 2 jours pour échanger sur la réglementation

- Robert Anton, Université de Strasbourg
- Bernard Brancq, Ingrecos
- Christine Cassan et Catherine Desmares, AFSSAPS
- Marco Ciambelli et Céline Fanguet, MEEDDM
- Anne Dux, FEBEA
- Daniel Grell, Firmenich
- Anne Laissus-Leclerc et Eric Perrier, LVMH Recherche Parfums et Cosmétiques
- Marc André Lefebvre, L'Oréal Recherche
- Philippe Masson, EVIC International
- Aurélien Perez, Commission Européenne
- Gérard Redziniak, Société Française de Cosmétologie
- Gerald Renner, Colipa
- Frédéric Séralta, Puig Prestige Beauté
- Shu Zhang, FACOS Consultant

...

[www.congres-parfumscosmetiques.com](http://www.congres-parfumscosmetiques.com)

CET ÉVÉNEMENT EST ORGANISÉ PAR :



PARTENAIRES :



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :





## Département beauté, l'Eure et Loir est le créateur de la Cosmetic Valley

Le Comité de développement économique d'Eure et Loir (CODEL) propose tout au long de l'année aux entreprises du département et d'ailleurs, des rencontres et des actions de valorisation de cette filière d'excellence (business club, conventions d'affaires, parrainage des Oscars de Cosmétique Mag, ...)

Plus d'information sur : [www.nouveauciel.com](http://www.nouveauciel.com)

### Groupes de travail et d'échanges :

A la fin de chaque journée, ces groupes, animés par les intervenants, constituent un complément aux interventions de la journée. Ils permettent :

- > un meilleur échange, plus informel, entre participants et intervenants,
- > d'approfondir le thème développé dans la journée, d'entrer plus dans les détails,
- > à travers les questions et les réponses, un meilleur échange de bonnes pratiques.

[www.congres-parfums-cosmetiques.com](http://www.congres-parfums-cosmetiques.com)



## Premier centre mondial de ressources en parfumerie-cosmétique

Le pôle de compétitivité Cosmetic Valley fédère 550 entreprises. Avec 80% de PME qui travaillent en amont et en aval des fabricants, la Cosmetic Valley réunit l'ensemble de la filière des parfums-cosmétiques : les producteurs de matières premières, les fabricants de produits finis, les injecteurs plastiques, les laboratoires de tests et d'analyse, les conditionneurs...

La Cosmetic Valley est un réservoir unique au monde de ressources humaines spécialisées, essentiel au dynamisme et à l'innovation du secteur. Elle vise l'emploi et le développement économique de la filière en favorisant les échanges commerciaux, les synergies de réseau et l'innovation dans un marché ultra-concurrentiel.

La Cosmetic Valley, présente sur de nombreux salons internationaux, est un vecteur essentiel de l'image d'excellence du « Made in France ».

# CONGRÈS Parfums & Cosm

## Enjeux réglementaires

### Mardi 16 novembre

Journée animée par

Gérard REDZINIAK, Président, SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE COSMÉTOLOGIE et Claude BOUILLON, Consultant



**9h00** Ouverture par la Cosmetic Valley  
*Marc-Antoine JAMET, Secrétaire Général, LVMH*



**9h30** Règlement européen : la personne responsable, son rôle, ses obligations  
*Catherine DESMARES, Directrice de l'évaluation de la publicité, des produits cosmétiques et biocides, AFSSAPS*  
*Anne LAISSUS-LECLERC, Directrice Affaires Réglementaires, LVMH, Recherche Parfums et Cosmétiques*



**10h00** La notification centralisée des produits cosmétiques  
*Aurélien PEREZ, Administrateur, DG SANCO, COMMISSION EUROPEENNE*

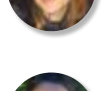


**10h30** Questions / Réponses



**11h00** PAUSE

**11h30** Allégations & revendications publicitaires : la recommandation « Produits cosmétiques »  
*Julie JOSEPH, Juriste Conseil, ARPP*



**12h00** Cosmétovigilance : l'état d'avancement de la mise en place du futur système européen  
- Les outils communs, les définitions, comment s'organiser, comment échanger entre les parties prenantes, dans quelle langue, ...  
*Nedjwa Hanène ABBADI, Chef d'unité des Produits Cosmétiques, AFSSAPS*



**12h30** Questions / Réponses

### 13h00 Déjeuner



**14h30** Les extraits naturels utilisés dans le secteur cosmétique  
- L'évaluation de la qualité des extraits naturels  
*Robert ANTON, Professeur émérite de l'Université de Strasbourg, Expert à la Commission de cosmétologie et au Conseil de l'Europe.*  
- L'évaluation de la sécurité des extraits naturels  
*Philippe MASSON, Président Directeur Général, EVIC INTERNATIONAL*



**15h15** Réglementation chinoise : de nouvelles conditions d'entrée pour les produits cosmétiques et de la flore  
- Ces nouveautés sont-elles techniques ou politiques ?  
- Quels impacts pour l'importation et la mise en vente sur le marché chinois ?  
*Shu ZHANG, General Manager, FACOS Consultant*



**15h45** Questions / Réponses

**16h00** PAUSE

**16h30** Méthodes alternatives : de la validation à l'application réglementaire et industrielle  
*Chandra ESKES, Fondatrice, SECAM, Services & Consultation on Alternative Methods*



**17h00** Quels risques et sanctions encourez-vous dans la pratique quotidienne de votre métier ?  
*Anne DUX, Directrice des affaires scientifiques et réglementaires, Chargée des relations européennes, FEBEA - Fédération des Entreprises de la Beauté*

**17h30** Questions / Réponses


**17h45** Remise des diplômes du Mastère Sécurité et réglementation internationale des parfums et produits cosmétiques

**18h00** ... Groupes de travail et d'échanges

**18h45** FIN DE LA 1<sup>È</sup> JOURNÉE

### 19h30 La soirée Inattendue de Chartres

Communiquez sur votre entreprise, vos savoir-faire auprès de plus de 350 participants !

> Pour connaître les différentes opportunités de sponsoring, contactez Sandra Poitou  Tél. : + 33 (0)1 41 86 49 06  [spoitou@advbe.com](mailto:spoitou@advbe.com)

# Étiquettes \* 8<sup>ème</sup> édition \*



## Mercredi 17 novembre

Journée animée par

Eric PERRIER, Président, LVMH RECHERCHE  
et Philippe MASSON, Président Directeur Général, EVIC INTERNATIONAL

### 9H00 REACH : actualités à date

- Révisions des annexes et questions d'interprétation  
- Mise en œuvre des contrôles et bilan 2009  
*Céline FANGUET, Chargée de Mission au bureau des substances et préparations chimiques, Ministère du Développement Durable*



### 9H45 REACH et CLP : les conséquences pour l'industrie Cosmétique

- Enregistrement : actions entreprises, problèmes rencontrés, solutions trouvées  
- Préparations pour 2013  
- Soumission des informations pour l'inventaire des classifications et des étiquetages  
*Daniel GRELL, Vice President, Corporate Product Safety & Regulatory Affairs, FIRMENICH Chairman, IFRA Europe REACH Task Force*



### 10h15 Point sur la fiche Matières premières

*Nathalie CLEMENT, Chargée du Secteur Cosmétiques, Adjointe au chef de Bureau Chimie, Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi*  
*Bernard BRANCO, Président, INGRECOS*



### 10h45 Questions / Réponses

### 11h00 PAUSE

### 11h30 L'analyse chimique au service de la connaissance des matières premières

- Descriptions, profil d'impuretés, ...  
- Normalisations en cours  
*Marc André LEFEBVRE, Directeur international de la gestion du portefeuille matières premières, L'OREAL RECHERCHE*



### 12h00 Les audits partagés de fournisseurs d'ingrédients cosmétiques

*Laurent MOREAU, Responsable activités audits, INTERTEK*



### 12h30 Questions / Réponses

### 13h00 Déjeuner

### 14h30 ISO 22716 : Faites reconnaître vos bonnes pratiques de fabrication !

- Quelles relations entre le règlement cosmétique et le texte ISO22716 ?  
- Implémenter facilement les BPF en s'appuyant sur la simplicité du texte ISO22716  
*Luc LICATA-MESSANA, Responsable Produits Développement et Responsabilité Sociétale de l'Entreprise, LRQA*  
*Frédéric SERALTA, Directeur qualité, PUIG PRESTIGE BEAUTE*



### 15h00 Bilan 2009 des inspections des établissements cosmétiques faites par l'AFSSAPS

- Point sur l'évaluation des pratiques de fabrication  
*Christine CASSAN, Chef de l'unité inspection des produits cosmétiques et de tatouage, et*  
*Vanessa PICOT, Inspecteur des produits cosmétiques, AFSSAPS*



### 15h30 Questions / Réponses

### 15h45 PAUSE

### 16h15 When is a cosmetic no longer a cosmetic? The borderline with pharmaceuticals, medical devices, biocides, toys ...

- Cosmetics Definition, Criteria for determining product status, EU activities in the field of borderlines, Importance of product presentation and consumer perception  
*Gerald RENNERT, Director Technical Regulatory Affairs, COLIPA*



### 16h45 Biodiversité : la CITES, une Convention internationale pour l'utilisation durable de la faune et de la flore

- Implications pour les parfumeurs et cosméticiens  
*Marco CIAMBELLI, Chargé de mission, Bureau des Echanges Internationaux d'Espèces Menacées, Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer, en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat*



### 17h15 Questions / Réponses

### 17h30 Questions d'actualité & Groupes de travail



### 18h30 Fin du Congrès



CHARTRES  
métropole

Dans l'esprit de ses Arts  
de la Lumière et du Parfum,

Chartres métropole vous convie à

La soirée Inattendue  
de Chartres

mardi 16 novembre 2010 à 19h30  
Cœur de ville

"L'imagination introduit l'étrange  
dans le quotidien,  
Le rêve dans la réalité,  
L'inattendu dans l'évidence"

Fernando Arrabal

1<sup>er</sup> voyage, 19h30 - 21h30

Au commencement de l'Inattendu,  
Poésie, champagne, et ménestrels, le guide vous conduira.

Rendez-vous Rue Charles Brune, Chartres.

2<sup>ème</sup> voyage, 21h30 - 23h00

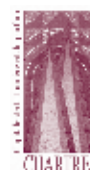
Les belles cartes parfumées

Du cœur de ville

Pour vous inscrire :

[www.congres-parfumscosmetiques.com](http://www.congres-parfumscosmetiques.com)

Complices de l'Inattendu



Congrès :

Pour vous inscrire, recevoir plus d'informations  
sur le Congrès, contactez-nous au 01 41 86 41 10,  
ou [parfumscosmetiques@adavbe.com](mailto:parfumscosmetiques@adavbe.com)



COSMETIC VALLEY  
FRANCE

# Congrès Parfums & Cosmétiques

\* 8<sup>ème</sup> édition \*

**Mardi 16 - Mercredi 17 Nov. 2010 / Chartres, France**

Le Congrès se tiendra à Chartreexpo, rue Jean Mermoz - 28011 Chartres Cedex  
Navettes gratuites à votre disposition depuis Paris.

## BULLETIN D'INSCRIPTION

**Simple et rapide,**

**inscrivez-vous directement en ligne :**

**[www.congres-parfumskosmetiques.com](http://www.congres-parfumskosmetiques.com)**

ou photocopiez le bulletin ci-dessous et retournez-le à :

**abe - Congrès Parfums & Cosmétiques**

35/37 rue des Abondances

92513 Boulogne Billancourt cedex - France

Fax : +33 (0)1 46 04 57 61

**Pour nous contacter :**

**Xavier Sicard** +33 (0)1 41 86 41 10 • [sicard@advbe.com](mailto:sicard@advbe.com)

**> Je souhaite m'inscrire :**

**2 jours : 949 € HT (1 135 € TTC)**

**1 jour : 599 € HT (716,40 € TTC)**

**> Tarif préférentiel :**

**Bénéficiez de 20% de réduction si vous êtes membre de :**

la Cosmetic Valley  la Société Française de Cosmétologie

soit : 2 jours : **759,20 € HT (908 € TTC)**

1 jour : **479,20 € HT (573,13 € TTC)**

### PARTICIPANT à remplir intégralement en majuscule - Merci de remplir un bulletin par personne

Mme  Mlle  M. Prénom : ..... Nom : .....

Fonction : .....

Tél : ..... Fax : ..... Email : .....

Société : .....

Activité : .....

Code NAF : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : ..... Pays : .....

Effectif : ..... N° Siret : .....

**Participera au Congrès Parfums & Cosmétiques :**

Aux journées des 16 & 17 novembre

A la journée du 16 novembre

A la journée du 17 novembre

Au déjeuner du 16 novembre

A la **Soirée Inattendue** du mardi 16 novembre

Au déjeuner du 17 novembre

Souhaitez-vous bénéficier de la navette au départ de Paris qui sera mise à votre disposition ?  oui  non

### ADRESSE DE FACTURATION (si adresse différente)

Mme  Mlle  M. Prénom : ..... Nom : .....

Société ou organisme de formation : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : ..... Pays : .....

Tél : ..... Fax : ..... Email : .....

**Votre participation peut être prise en charge par votre entreprise dans le cadre du budget formation.**

Demandez-nous le programme formation spécifique à adresser aux organismes, abe dispose d'un agrément formation : 11 92 175 07 92

La facture, qui vous sera adressée après réception de ce bulletin, fait office de convention de formation simplifiée.

### PAIEMENT

**A effectuer impérativement avant la formation.**

**Je règle mon inscription :**

Par chèque de ..... € TTC à l'ordre de **abe**

Par virement à notre banque :

RIB 30004 00804 00010728357 36 BNP PARIBAS Paris Champs Elysées

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente.

Date / Signature / Cachet :

#### CONDITIONS GENERALES DE VENTE :

1. Les organisateurs se réservent la possibilité de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts les circonstances les y obligent.  
2. Conditions d'inscription : les frais d'inscription comprennent les sessions thématiques, les groupes de travail, les déjeuners, les pauses-café, une documentation complète sur les interventions. Dès réception de votre inscription, nous vous ferons parvenir une facture qui tient lieu de convention de formation simplifiée. 3. Toute annulation doit être formulée par lettre recommandée avec accusé de réception. Toute annulation reçue avant le 22 octobre 2010 donnera lieu à un remboursement intégral des frais d'inscription à l'exception d'une somme forfaitaire de 80 € retenue pour les frais de dossier. Toute annulation reçue au delà de cette date, donnera lieu au paiement intégral des frais d'inscription. Ces conditions sont également applicables à toute personne absente le jour du Congrès et non remplacée. Le participant pourra se faire remplacer en informant au préalable l'équipe organisatrice par écrit. 4. En cas de prise en charge du paiement par un organisme de formation, il appartient au responsable de l'inscription de communiquer les éléments indispensables pour assurer ce paiement. Si celui-ci n'est pas effectué, abe serait fondé à réclamer ce paiement à l'entreprise inscrite, solidairement débitrice à son égard. 5. Paiement à réception de facture : par chèque ou par virement à l'ordre de abe. L'accès au Congrès pourra être refusé si la facture n'est pas intégralement réglée. 6. Hébergement, accès : nous consulter. 7. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de modification à faire valoir auprès des organisateurs. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions pour d'autres manifestations.

Cochez la case si vous ne souhaitez pas recevoir d'autres propositions commerciales.



abe - Congrès Parfums & Cosmétiques  
35/37 rue des Abondances - 92513 Boulogne Billancourt cedex - France  
Tél. : +33 (0)1 41 86 41 10 • Fax : +33 (0)1 46 04 57 61  
[www.congres-parfumskosmetiques.com](http://www.congres-parfumskosmetiques.com) - [parfumskosmetiques@advbe.com](mailto:parfumskosmetiques@advbe.com)  
abe - advanced business events SAS au capital de 50 000 € - Siret : 515 013 506 00024

Organisé par



En partenariat avec

